



Inser'
Eco93

Le réseau des structures
d'insertion par l'activité
économique - SIAE -
de la Seine-Saint-Denis



Direction régionale
des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail
et de l'emploi (DIRECCTE)

Cet outil est issu de l'action de professionnalisation « Prévention des risques professionnels » organisée par Inser'Eco93, en partenariat avec la Direccte Île-de-France, conçue et animée par la Fédération des entreprises d'insertion, enrichi par Inser'Eco93, à destination des salarié·e·s permanent·e·s des SIAE de Seine-Saint-Denis. *Date d'actualisation : janvier 2021.*

Outil d'aide pour remplir le document unique

MÉMO « IDENTIFIER LES DANGERS ET ANALYSER LES RISQUES »

Proposition d'une méthodologie destinée à faciliter la rédaction du document unique à travers des questions permettant de :

- repérer les sources potentielles de dommage pour la santé physique ou mentale des collaborateur·rice·s
- repérer les facteurs de pénibilité du travail
- analyser les risques selon leur gravité, leur fréquence et leur maîtrise.

1 - Consultez les archives des vos ressources humaines et autres documents

Les informations sur les accidents et arrêts de travail du passé, les problèmes remontés par le personnel, ainsi que tout document signalant les dangers liés à un produit, à l'utilisation d'un outil ou d'une machine, etc. sont des sources importantes pour identifier les dangers.

Accidents de travail - lesquels sont...

- les plus fréquents ?
- les plus graves ?

Arrêts de travail / Absentéisme

- Quelles sont les origines des arrêts de travail et des maladies professionnelles (AT-MP) ?
- Quel est le taux d'absentéisme ?

Types de problèmes remontés...

- par les encadrant·e·s ?
- par les opérationnel·le·s ?
- par les collègues ?
- par les client·e·s ?
- par les cotraitants ?

Consignes signalées sur les documents - quels sont les dangers signalés sur...

- l'inventaire des produits utilisés dans l'entreprise, mais aussi stockés, émis ou en passe d'être éliminés avec les informations sur leurs dangers
- les étiquettes des produits ?
- les fiches de données de sécurité (FDS)
- les modes d'emploi des outils et machines ?
- les fiches et plans de sécurité ?
- les notices de postes ?

2 - Observez les différentes situations de travail

La plupart des dangers ne peuvent être repérés qu'en observant directement les situations de travail. Cette démarche est donc essentielle pour toute action de prévention des risques professionnels.



Attention, chaque situation de travail est particulière. Les questions proposées ci-dessous ne sont

donner qu'à titre d'exemples et doivent être adaptées aux différentes situations.

Les différentes phases d'activité

- Quelles sont les différentes phases des activités (par exemple, accès au lieu de travail, démarrage et arrêt des machines ou outils, production, transport d'objets, déplacements, etc.) ? Quels sont les dangers inhérents à chaque phase ?

Matières et produits - concernant leur fabrication, utilisation et/ou manipulation, observez-vous des...

- dangers chimiques (toxicité, substances cancérigènes, allergisantes, mise en œuvre des produits, température des produits, quantité des produits, possible interaction entre plusieurs produits, etc.) ?

- dangers biologiques (bactéries, champignons, virus, etc.) ?
- dangers de rayonnement ionisants
- danger radioactif, etc.

Équipements de protection - observez-vous des dangers liés à...

- à des équipements de protection non appropriés aux dangers sur le lieu de travail ?
- à une utilisation non appropriée des équipements de travail ?
- à des blessures non traitées ou non protégées ?

Outils et machines - observez-vous des dangers liés à...

- ❑ leur manipulation (éléments coupants, broyants, contondants, protection de corps étrangers dans les yeux, libération de poussières, etc.) ?
- ❑ au bruit qui émane d'eux (pénibilité du travail) ?
- ❑ aux champs électromagnétiques ?
- ❑ aux rayonnements optiques ?

- ❑ leur configuration électrique (électrisation, électrocution, incendie, explosion, etc.) ?
- ❑ à leurs vibrations ?
- ❑ au travail intense devant un écran (mauvaise posture, matériel non adapté au caractère de l'utilisateur·rice·s, non respect de pause de travail, etc.) ?
- ❑ à leur maintenance (appareils défectueux, etc.) ?

Espaces et environnement de travail - observez-vous des dangers liés...

- ❑ à l'accès au poste de travail ?
- ❑ aux espaces de circulation (personnes, véhicules, objets, câbles, etc.) ?
- ❑ à l'installation électrique (prises, câbles, installations éphémères, etc.) ?
- ❑ aux environnements spécifiques (chaleur, froid, altitude, espace confiné, plan d'eau, etc.) ?
- ❑ aux espaces de travail extérieurs (soleil, chaleur, froid, intempéries, etc.) ?
- ❑ à la présence de substances nocives (particules fines, amiante, plomb, composés organiques volatiles, vapeurs, fumés, etc.) ?
- ❑ à la présence d'animaux ou de plantes nuisibles (morsures, piqûres d'animaux, plantes toxiques ou allergène, pollen, etc.)



Méthodologie d'observation

- **Repérez les dangers** en observant les différentes situations de travail.
Attention ! Chaque situation de travail est particulière. Les questions proposées dans cet outil ne sont données qu'à titre d'exemples et doivent être adaptées aux différentes situations.
- **Notez les différents risques liés à ces dangers.**
Par exemple, risques liés à l'utilisation d'échelles non sécurisées : chute de hauteur.
- **Notez le nombre de personnes exposées à ces risques**
- **Analyser la gravité du dommage possible (obligatoire) grâce à une échelle de 1 à 4 :**
 - 1= bénin : incident sans conséquence, accident sans arrêt de travail (*par exemple : coupure légère, hématome, bosse, etc.*)
 - 2= sérieux : blessure légère ou conséquence réversible, accident avec arrêt de travail, mais sans séquelle (*par exemple : foulure, lombalgie, intoxication légère, allergie, etc.*)
 - 3= grave : accident avec séquelles, avec arrêt de travail ou maladie professionnelle (*par exemple : fracture, coupure profonde, etc.*)
 - 4= très grave : incapacité permanente - décès (*par exemple : perte visuelle ou auditive, etc.*)
- **Analyser la probabilité de survenance du dommage grâce à une échelle de 1 à 4** (à réaliser grâce à l'historique des accidents de travail ou selon l'expérience de l'activité et l'évaluation subjective du dommage) :
 - 1= rare ou occasionnel : moins d'une fois par an
 - 2= régulier : plusieurs fois dans l'année
 - 3= fréquent : plusieurs fois par mois
 - 4= très fréquent : chaque jour**ou la fréquence d'exposition au danger grâce à une échelle de 1 à 4 :**
 - 1= rare (exceptionnel) : exposition < 10 % temps de travail
 - 2= peu fréquent : exposition entre 10 % et 25% du temps de travail
 - 3= fréquent : entre 25% et 50%
 - 4= très fréquent : plus de 75% du temps d'exposition
- **Analyser la maîtrise du risque et des mesures de prévention grâce à une échelle de 1 à 4** (La maîtrise des risques tient compte des mesures de protection déjà existantes et de leur efficacité) :
 - 1= maîtrise très satisfaisante du risque : dommage improbable
 - 2= maîtrise satisfaisante du risque : aucun incident relevé
 - 3= maîtrise insuffisante : risque non maîtrisé
 - 4= aucune maîtrise du risque : dommage extrêmement probable
- **Notez les actions de préventions déjà mises en place**
- **Notez les actions à mettre en place pour prévenir les risques**

Activités physiques - observez-vous des dangers liés...

- ❑ aux mouvements (gestes et déplacements) des personnes (heurts, glissades, chutes de plain-pied, chutes de hauteur, torsions, mains en l'air, etc.) ?
- ❑ aux postures, dispositifs et appareils insuffisamment adaptés à la prévention des troubles musculo-squelettiques - TMS (positions assises prolongées, à genoux ou accroupies, etc.) ?
- ❑ à la répétitivité des gestes ?
- ❑ au port de charges lourdes (pénibilité de travail) ?

Organisation du travail - observez-vous des dangers liés...

- ❑ à la conception des lieux et des situations de travail ?
- ❑ aux interactions entre collaborateur·rice·s ?
- ❑ aux horaires et rythmes de travail (cadence, horaires décalés, travail de nuit, etc.) ?
- ❑ au travail isolé ?
- ❑ à l'accessibilité des informations et de communication ?
- ❑ à un manque de clarté des instructions de travail ? à un manque d'adaptation au contexte ? à un manque de prise en considération des capacités d'un·e collaborateur·rice à mettre en œuvre les précautions nécessaires pour sa santé et la sécurité ? un manque de disponibilité d'un·e encadrant·e ? un manque de respect des consignes ?
- ❑ à la collaboration avec d'autres entreprises sur le même lieu d'activité ?

Personnes extérieures à

l'entreprise (clients, intérimaires, fournisseurs, etc.)

- ❑ Les personnes extérieures à l'entreprise peuvent-elles être affectées par les activités sur le lieu d'activité de l'entreprise ?

Le comportement des personnes extérieures à l'entreprise...

- ❑ peut-il engendrer un danger sur le lieu de l'activité ?
- ❑ peut-il être violent pour les collaborateur·rice·s de l'entreprise (insultes, menace, agressions, incivilités) ?

Maîtrise des dangers - observez-vous des dangers liés...

- ❑ à des comportements inconscients des collaborateur·rice·s ?
- ❑ à un manque de formation sur les risques ?
- ❑ un non respect volontiers des mesures de prévention ?

Déplacements en véhicule - observez-vous des dangers liés...

- ❑ au mauvais état des véhicules (entretien, contrôle technique, etc.) ?
- ❑ à une mauvaise conduite des conducteur·rice·s ?
- ❑ à un mauvais management des déplacements (fréquence et durée des déplacements, horaires, préparation, téléphone au volant, connaissance des itinéraires, difficultés de circulation, etc.) ?
- ❑ à des mauvais états des espaces de circulation ?
- ❑ à des intempéries ?
- ❑ au stress engendré par des impératifs d'horaires, les contraintes de la circulation, etc.) ?
- ❑ au mauvais calage ou arrimage des équipements ?

Incendie et explosion - observez-vous des dangers liés...

- ❑ aux contextes et dispositifs non sécurisés, pouvant provoquer un incendie ?
- ❑ à une mise en œuvre de prévention d'incendie non adaptée au lieu et au dispositif du travail (extincteurs, plan d'évacuation, etc.) ?

Risques psychosociaux

- observez-vous des dangers liés...

- ❑ à l'intensité et au temps de travail (surcharge de travail, rythmes de travail élevés et/ou difficultés de faire des pauses, nombreuses heures supplémentaires, rappels pendant les congés, longues journées de travail, horaires de travail atypiques

ou horaires de travail décalés, imprévisibilité des horaires de travail, difficulté de concilier vie professionnelle et privée, instructions contradictoires, exigence de polyvalence peu maîtrisée, objectifs irréalistes ou flous, etc.) ?

- ❑ aux exigences émotionnelles (exigence de devoir sourire ou d'être de bonne humeur, tensions avec les publics ou clients, contact avec la souffrance ou la détresse humaine, exigence de devoir cacher ses émotions, etc.) ?
- ❑ à un manque d'autonomie (faibles marges de manœuvre pour faire son travail, rythmes de travail imposés, difficultés pour développer ses compétences, impossibilité de participer aux décisions, etc.) ?
- ❑ aux rapports sociaux au travail dégradé (relations conflictuelles avec les collègues ou avec la hiérarchie, aucune perspective de carrière, climat d'agression verbale, d'humiliation ou de harcèlement moral, non reconnaissance du travail fournis et/ou déséquilibre entre efforts fournis et récompenses, non assistance en cas de problèmes, injustice dans la distribution des ressources et des avantages au regard des efforts accomplis et en comparaison avec les autres collègues, inexistence ou mauvaise évaluation du travail, manque d'attention portée au bien-être des collaborateur·rice·s, etc.) ?
- ❑ aux conflits de valeurs (impossibilité de pouvoir être fier·e de son travail, impossibilité de faire un travail de qualité, etc.) ?
- ❑ à l'insécurité de la situation de travail (peur de perdre son emploi, non maintien du niveau de salaire, contrat de travail précaire, soumission à des restructurations ou des changements organisationnels, incertitude sur l'avenir de son métier, etc.) ?

Cumul de dangers - observez-vous des dangers liés...

- ❑ au cumul de dangers ?

Coronavirus - observez-vous des dangers liés...

- ❑ à une communication défailante sur les risques (communication non accessible à l'ensemble des collaborateur·rice·s, aux salarié·e·s non permanent·e·s et aux personnes extérieures à l'entreprise sur le lieu de travail, aux personnes ne maîtrisant pas suffisamment le français, référant Covid-19 non désigné officiellement, etc.) ?
- ❑ aux collaborateur·rice·s à risques ?

- ❑ au gestes barrières (toux, éternuement, mouchoirs, toucher du visage, poignée de mains, etc.) ?
- ❑ à l'hygiène (nettoyage des surfaces, désinfection, lavage des mains, élimination des déchets, etc.) ?
- ❑ à la distanciation physique ?
- ❑ au port des équipements de protection (masques, visières, gants, etc.) ?
- ❑ aux aménagements de flux de personnes et marchandises (objets manipulés par plusieurs personnes, gestion de la circulation, nombre de personnes simultanément dans un espace, etc.) ?
- ❑ à un manque d'aération des lieux ?
- ❑ au protocole concernant les personnes sur le lieu de travail montrant des symptômes évocateurs du covid-19 ?

4 - Réaliser des entretiens avec les collaborateur·rice·s

En complément de l'observation du terrain, il peut être utile d'organiser des entretiens collectifs ou individuels avec certain·e·s collaborateur·rice·s.

Avantages des entretiens collectifs :

- Aide à l'exploration d'une unité de travail
- Prise de conscience collective sur le potentiel de collaboration en équipe



Conditions de réussite

- Formuler clairement l'objectif des entretiens auparavant.
- Définir une déontologie de l'entretien.
- Choisir un lieu calme qui permet aux participant·e·s de se sentir à l'aise.
- Communiquer aux participant·e·s : l'objectif de l'entretien, le contexte, les modalités, les règles déontologiques la restitution.
- Assurer le caractère volontaire de l'entretien
- Restituer au moins à l'ensemble des participant·e·s les conclusions de l'entretien



Méthodologie d'entretien

à choisir en fonction des objectifs recherchés :

- **Entretien exploratoire** avec quelques questions larges avec une posture d'écoute favorisant l'expression libre. Objectif : obtenir une première vision globale sur la problématique, récolter les premières données afin de formuler les premières hypothèses à approfondir par la suite.
- **Entretien confirmatif/ infirmatif** avec des questions semi-directives, plutôt ouvertes complétées par de nouvelles questions en cours de l'entretien. Objectif : confirmer ou infirmer les hypothèses de départ et faire naître de nouvelles hypothèses.
- **Entretien de contrôle** avec un questionnaire précis préparé à l'avance. Objectifs : vérifier et confirmer les hypothèses initiales, renforcer la conclusion de l'identification des risques.

Guide d'entretien

En fonction de vos objectifs (exploratif, confirmatif, infirmatif ou de contrôle), approfondissez les questions posées en fonction des différentes situations de travail et les thématiques proposées ci-dessus pour identifier les dangers.

- ❑ Avez-vous déjà eu des accidents de travail, ou failli en avoir ?
- ❑ Selon vous, quels sont les principaux dangers de votre métier ? Quelles sont les situations dangereuses ?
- ❑ Selon vous, quels sont les dangers les moins bien maîtrisés ? Pourquoi ?
- ❑ Avez-vous des propositions pour améliorer la sécurité au travail ?